

**Communication
de Monsieur Jean-Claude Remy**



Séance du 26 mai 2006



**Les origines et l'avenir
de la Conférence nationale des Académies
des Sciences, Lettres et Arts**

Platon n'imaginait certainement pas, la célébrité dont allait bénéficier le nom d'Akadémos lorsqu'il choisit de réunir ses disciples dans ce lieu verdoyant, il y aura bientôt vingt cinq siècles de cela.

Depuis, nombreux sont les cercles d'initiés qui prirent le nom d'Académie. Des sociétés savantes, mais aussi des groupes de toute nature dont le seul objet est de rassembler autour d'un même intérêt comme la pratique d'un art, d'une profession ou d'une activité .

Pour nous en tenir aux sociétés savantes et aux seuls temps modernes nous pouvons convenir que c'est en Italie, à Florence surtout, que les Médicis favorisèrent le développement du courant académique. À l'exemple de l' Académie Fiorentina, la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle vit se créer une multitude d'Académies. On en dénombre jusqu'à cinq cents, soixante dix à Bologne , cinquante à Rome , quarante trois à Venise. La renommée de certaines d'entre elles s'étendit, glorifiant de ce fait leurs membres mais aussi leurs fondateurs, leurs bienfaiteurs, leurs protecteurs.

En France, Richelieu, Mazarin et Colbert au siècle suivant ont suivi l'exemple donné par les grands-ducs de Toscane et fondèrent successivement :

l'Académie française en 1635,

l'Académie royale de sculptures et peintures en 1648,

l'Académie des inscriptions et médailles en 1663

l'Académie des sciences en 1666.

Puis, ce mouvement s'étendit

en Angleterre, la Royale Society est créée en 1662,

en Allemagne, l'académie de Berlin en 1700 fondée par Leibnitz

en Suède, l'Académie de Stockholm fondée par Descartes.

Les provinces françaises ne furent pas en reste, et si on excepte l'Académie des jeux floraux à Toulouse et l'Académie florimontane fondée par François de Sales en 1607 c'est à Arles que fut créée la première académie provinciale en 1669. Ses lettres patentes stipulent qu'il est conféré à la société d'Arles les mêmes honneurs, les mêmes privilèges qu'à l'Académie Française et qui l'associent étroitement à elle...

Suivirent les créations des Académies de Soissons en 1675, de Nîmes en 1682, d'Angers en 1685, de Villefranche en Beaujolais en 1695 ; et au cours du XVIIIème siècle toutes les provinces françaises ou presque obtinrent du roi les lettres patentes de création d'une Académie.^[1]

Les Académies provinciales avaient la caractéristique de rassembler des érudits d'horizons culturels les plus divers. Cette pluridisciplinarité les distingua des académies parisiennes.

À la fin du XVIIIème siècle la France compte une trentaine d'académies qui toutes tombent sous le couperet de la loi votée par la Constitution le 8 août 1793. Mais après la chute de la Montagne et du Comité de Salut Public les académies, pour la plupart, se reconstituent sous diverses dénominations de sociétés d'agriculture ou d'archéologie par exemple ou encore d'instituts départementaux ou de lycées. Quelque trente ou quarante ans après leur disparition, les Académies renaissent et reçoivent une reconnaissance officielle, sous l'Empire pour certaines, sous la Restauration pour d'autres.

La création de l'Institut de France, le 25 octobre 1795, constitue le point d'orgue de cette renaissance.

Les Académies au XIXème siècle

Au XIXème siècle, alors que l'enseignement supérieur n'est dispensé que dans les plus grandes villes françaises et que les centres de recherche sont inexistantes, les Académies, sociétés savantes et sociétés philanthropiques, forment un maillage de plusieurs centaines de sociétés réparties sur le territoire.

En leur sein foisonnent les idées, elles favorisent les observations, les découvertes, les analyses, les expériences. Tous les domaines de la culture et des

sciences sont concernés. Avec l'Institut de France elles rassemblent la plupart des savants et des beaux esprits.

Les résultats de ces recherches, travaux et réflexions sont publiés souvent dans des revues, annales ou mémoires édités régulièrement par ces sociétés. Mais compte tenu des faibles moyens dont disposent les académies, leurs éditions se limitent à quelques centaines d'exemplaires adressés à leurs membres et parfois aux quelques dizaines d'autres sociétés avec lesquelles elles sont en relation régulière ou épistolaire.

De ce fait, beaucoup de connaissances sont perdues ou enfouies dans des réserves de bibliothèques ou greniers poussiéreux. Faute d'avoir été regroupés ou analysés, beaucoup de ces travaux sont irrémédiablement perdus.

Mais le manque de moyens des sociétés savantes n'est pas seul responsable de ce gâchis, il convient de prendre en compte, l'isolement de ces sociétés indépendantes souvent jalouses et jalousées.

Pourtant il existait parfois des relations entre Académies sous la forme d'échanges ou de parrainages, mais surtout par l'intermédiaire de membres adhérant à plusieurs Académies.^[2]

Les précurseurs

Des essais de rapprochements et de regroupements ont été imaginés, proposés et même en partie réalisés mais vite abandonnés

François Bacon

Le premier à avoir recommandé l'union de tous les savants est, sans contexte, François Bacon, lord Vérulam, à la fin du XVI^{ème} siècle. Son «Institut de Salomon», concept scientifique idéal, ne vit jamais le jour, mais eût le mérite de poser le problème.

«L'isolement des savants et des académies, disait-il, voilà dans le passé une des principales causes du retard des sciences ; l'association voilà, pour l'avenir, un des plus grands motifs d'espérance».

Arcisse de Caumont, Guizot, Salvandry, Fortoul

Les idées de Bacon furent reprises simultanément, mais avec des objectifs opposés par le bouillant Arcisse de Caumont d'une part et par les ministres de l'Instruction Publique successifs Guizot, Salvandry et Fortoul.

Arcisse de Caumont fonda en 1833 son Institut des provinces qui vécut quelques décennies. Son mérite fut surtout d'organiser régulièrement des

congrès scientifiques à Paris et dans les grandes villes de province. Cet institut pêchait par sa taille et son manque de rigueur ; il lui était reproché notamment d'accepter sans discernement tous ceux qui s'acquittaient d'une cotisation. Les savants reconnus n'adhèrent pas et surtout l'Institut de France vit en lui non pas un allié mais à concurrent.

Dans ces conditions, l'Institut des provinces ne pourrait pas survivre à son fondateur.

Les ministres de l'Instruction Publique essayèrent de regrouper les sociétés savantes sous leurs hospices par le lien du Comité historique.

En 1834 Guizot écrivait :

«Il convient d'instituer entre les sociétés savantes et le ministère de l'Instruction Publique des relations fréquentes et régulières».

Un an plus tard Salvandry déclarait :

«Il faut rattacher les sociétés savantes à l'Institut lui-même, comme au centre des lumières et de l'activité, au moyen de cinq Comités scientifiques, un par classe de l'Institut, dotés d'un budget leur permettant de servir d'intermédiaires à cette nouvelle et féconde association».

Le seul résultat probant de ce Comité historique fut la publication en 1846 de l'annuaire des sociétés savantes.

Toutes ces initiatives furent vouées à l'échec parce qu'elles étaient soit utopistes soient par trop sectorielles ou contraignantes.

La réflexion globale sur laquelle peut s'appuyer un projet de fédération des académies et sans contexte celle déployée par Francisque BOUILLIER lyonnais et membre de l'Institut, durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

Francisque Bouillier

«Les académies de province sont encore aujourd'hui presque sans ressources, elle sont abandonnées à elle-même, sans relation d'aucune sorte les unes avec les autres, sans relation régulière, ni avec le Ministère, ni avec l'Institut ni même avec le Comité historique».

Ces propos tenus le 29 juin 1857 devant l'Académie des sciences, lettres et arts de Lyon par Francisque Bouillier ont été repris maintes fois par leur auteur notamment dans l'enceinte de l'Institut dont il était membre.^[3]

Le Larousse présente Francisque Bouillier en ces termes :

Philosophe français né à Lyon en 1813, mort à Simandres (Isère) en 1899 il a été professeur de philosophie et doyen de la faculté de Lyon, recteur à

Clermont-Ferrand en 1864, inspecteur général en 1875, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Parmi ses nombreux travaux il convient de citer l'histoire de la philosophie cartésienne (1854), du plaisir et de la douleur (1865) de la conscience en psychologie et en morale (1860).

Cet apôtre du rapprochement des Académies provinciales entre elles et avec les Académies de l'Institut de France prêcha pendant toute sa vie sur la nécessité de surpasser les particularismes pour conduire à l'union bénéfique et au développement de la Culture dans la France toute entière.

En utopiste il alla même jusqu'à préconiser une union internationale des académies.

Lui qui signait ses écrits de la seule mention Francisque Bouillier, membre de l'Institut et de l'Académie des Sciences Belles Lettres et Art de Lyon ne devait malheureusement pas être témoin de la concrétisation de ses vœux.

Ses contemporains ne firent pas écho à ses paroles prophétiques; ce n'est qu'un siècle plus tard qu'un autre apôtre de l'union des Académies reprit le flambeau.

Le fondateur de la conférence Edmond Reboul

Lyonnais comme Francisque de Bouillier, le médecin général Edmond Reboul milita d'abord pour un rapprochement des académies provinciales puis pour l'établissement de liens étroits entre ces dernières et l'Institut de France.

Le 28 juin 1987 alors secrétaire général de la classe lettres de l'Académie de Lyon Edmond Reboul organisa à Pont-Saint-Esprit une rencontre académique de Lyon, Nîmes, Avignon et Arles.

Dans son intervention intitulée «l'académie, fossile, relique ou Phenix» il déclare *«les académies champêtres sont généralement honnêtes et fertiles en bonnes intentions qu'il suffirait d'entretenir et de diriger. Je ne sais pourquoi, l'Institut ne prendrait pas ce patronage et ne correspondrait pas quelquefois avec les sociétés de province»*.

L'idée d'un rapprochement, d'une reconnaissance, voire d'un parrainage de l'Institut de France était lancée; il fallait, dès lors, prendre son bâton de pèlerin pour convaincre les responsables des académies provinciales d'une part, mais aussi le Chancelier, Présidents et Secrétaires Perpétuels de l'Institut et des cinq Académies qui le composent d'autre part.

Le premier contact fut établi cette même année 1987 à la remise des grands prix de la société des poètes français. Edmond Reboul rencontra le bâtonnier

Albert Brunois de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, il lui fit part du sentiment d'isolement, du peu de liens interacadémiques et de la vision floue que la plupart des provinciaux avaient à l'Institut.

Je cite Edmond Reboul :

«ainsi se produisit la rencontre entre le désir confusément ressenti mais jusque-là insuffisamment exprimé de la province, et l'intelligente volonté de l'Institut».

Les prémices d'un rapprochement des Académies disséminées dans les régions et les villes avec l'Institut de France étaient alors engagés.

Le bâtonnier Brunois, devenu Président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, avec l'accord du Chancelier Édouard Bonnefous, réunit à l'Institut les 20 et 21 novembre 1989 les académies de province les plus anciennes au nombre de 23.

Toutes ces Académies créées et reconnues par lettres patentes royales dont certaines tricentenaires n'avaient pas, jusqu'alors, reçu l'honneur d'une invitation officielle à l'Institut de France.

Leurs représentants, dont je faisais partie, goûtèrent au plaisir de fréquenter les couloirs et les salons du Collège des quatre nations. L'accueil généreux et amical que les membres de l'Institut réservèrent à leurs confrères provinciaux témoigne de l'intérêt présenté par l'heureuse initiative du bâtonnier Brunois. Il est décidé à cette occasion la réalisation, confiée et à Edmond Reboul, d'un bulletin de liaison.

Une nouvelle invitation fut adressée aux provinciaux pour le 17 octobre 1991 avec notamment la participation à une séance commune avec l'Académie des Sciences présidée par Louis Leprince-Ringuet.



La démarche suivante est à porter au crédit d'Edmond Reboul, qui, en sa qualité de Président de l'Académie de Lyon réunit dans la capitale des Gaules les 25 et 26 octobre 1991 les représentants de l'Institut et des académies de province.^[4] Le principe d'une Conférence Nationale des Académies des Sciences Lettres et Arts y est présenté. Il est convenu de réunir les membres de la «Conférence» annuellement en alternance entre le Paris et une ville de province.

C'est ainsi que le 17 mars 1992, sous la présidence Albert Brunois, et en présence d'Édouard Bonnefous Chancelier de l'Institut ainsi que de Jacques

Friedel Président de l'Académie des Sciences la «Conférence» tint le matin à l'Institut son assemblée générale au cours de laquelle furent admises trois nouvelles académies

- l'Académie de Savoie
- l'Académie du Var
- l'Académie de Versailles

portant à 26 le nombre de membres de la «Conférence».

Dans la grande salle des séances, l'après-midi fut consacré à une séance de communications conjointes à l'Académie des Sciences et aux académies de province sur des sujets variés.^[5]

La réunion suivante se tint à Marseille en 1993. Il y fut notamment traité, outre des futurs statuts de la Conférence, des buts et objectifs à atteindre. La nécessité de mener des travaux en commun est apparue essentielle à la reconnaissance de la Conférence par les instances culturelles nationales et internationales

Pour participer aux manifestations relatives à la célébration du 250^{ème} anniversaire de la création de l'Académie de Rouen, il fut dérogé au principe de l'alternance Paris-Province. C'est à Rouen que les diverses propositions de statuts furent examinées et, confrontées, discutées parfois âprement pour aboutir à une rédaction conforme à la loi de 1901 sur les associations.

Ces statuts furent déposées en juin 1995 et publiés au journal officiel du 19 juillet 1995.

Ils prévoient notamment que l'Institut désigne un de ses membres pour le représenter au sein de la Conférence et qui porte le titre de Président d'honneur de la Conférence ; C'est naturellement au bâtonnier Brunois qu'échoit cet honneur. Ce poste, occupé jusqu'à sa mort survenue quelques mois après, fut confié au recteur Jean Imbert lui aussi membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Un numéro d'AKADEMOS est édité à cette occasion reproduisant la plupart des communications prononcées. Le médecin général Edmond Reboul est élu Président de la Conférence.

L'année 1995 est pour l'Institut l'année de son bicentenaire, c'est pourquoi le recteur Imbert invita la Conférence aux cérémonies commémoratives en plein accord avec Monsieur le Premier Ministre Pierre Messmer, Président du comité d'organisation.

Les délégués des vingt six Académies assistèrent sous la coupole à la célébration officielle du bicentenaire et, le lendemain, participèrent au colloque

intitulé : «l'Homme devant le siècle nouveau». En présence du Chancelier et du Président de l'Institut ainsi que du Secrétaire Perpétuel de l'Académie française, un membre de chacune des quatre Académies de l'Institut prononça une communication à la suite desquelles les provinciaux eurent tout loisir d'intervenir.

En 1996, tous les nancéiens s'en souviennent certainement, puisque l'assemblée générale se tint dans la capitale du duché de Lorraine, ici, au cours de trois journées inoubliables

L'accueil réservé à la Conférence et aux délégués des académies fut très apprécié. La présentation de la Lorraine, son histoire, son économie, ses richesses artistiques entre autres furent une révélation pour beaucoup. Pour ma part, j'ai beaucoup apprécié la présentation qui en fut faite des qualités de ma belle province natale et de sa capitale.

L'académie de Montauban fut admise au sein de la Conférence portant à 27 le nombre de ses membres.

Le Médecin-Général Edmond Reboul transmit la charge de président qu'il détenait depuis deux ans, au professeur Alain Larcan. Pour témoigner à Edmond Reboul la reconnaissance de la Conférence il fut élu à l'unanimité Président d'honneur. Un numéro d'Akadémos fut édité à cette occasion reproduisant la plupart des communications prononcées.^[6]

En 1997, ce fut au tour de l'Institut de recevoir la Conférence à la fondation Singer Polignac. On y tint l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle l'Académie d'Alsace fut admise portant à 28 le nombre de membres de la Conférence.

Le colloque associé portait sur la francophonie. Une vingtaine d'orateurs, membres de l'Institut et membres de la Conférence mais aussi des étrangers se succédèrent à la tribune : un Belge, un Marocain, un Grec , deux Québécois ; ils dissertèrent sur ce bien commun que nous partageons et grâce auquel nous pouvons propager la culture française.

Puis les années se succédèrent :

En 1998 l'assemblée générale se tint à Versailles. Ce fut l'occasion de présenter le patrimoine Versaillais. Patrice Bonnefous fut élu Président.

En 1999 à l'invitation de l'Académie des Jeux floraux et de l'Académie des Sciences Inscriptions, Belles Lettres et Arts nous nous sommes réunis à Toulouse. Durant deux jours de colloque nous nous sommes passionnés pour l'âge d'or toulousain, celui du pastel, mais aussi pour la cité de l'espace.

En 2000 Charles Mavaut reçut à la Rochelle la Conférence dont il devient le Président. L'histoire riche de la Rochelle, port de mer et de plaisance, siège d'une célèbre Académie protestante, ville active, universitaire et touristique, les constructions marines à Rochefort et la curieuse maison de Pierre Loti ont constitué un programme très apprécié.

Le XXI^{ème} siècle :

Le XX^{ème} siècle se terminait, la Conférence existait, mais de création récente, il fallait comme pour un jeune plan, étendre ses racines, renforcer la solidité de son tronc et multiplier ses ramures. C'est ce dont se sont préoccupés ceux qui jusqu'à présent ont eu à présider et animer la Conférence.

En tout premier lieu, je voudrais citer :

Monsieur Alain Plantey, membre de l'Institut, ancien président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques qui, au décès de Jean Imbert, accepta la succession et devint Président d'honneur de la Conférence.

Grand Officier de la Légion d'Honneur, Conseiller d'État, ancien Ambassadeur de France, et conseiller au Cabinet du Général de Gaulle. Juriste de formation, il a édité un nombre impressionnant d'ouvrages relatifs à la fonction publique, à l'État et à l'histoire au cours des cinquante dernières années.

Avec l'appui et le soutien du Chancelier Pierre Messmer il a grandement contribué à faire connaître et reconnaître la Conférence ; il est à l'origine de beaucoup d'initiatives en faveur de la Conférence. Nous lui devons énormément et nous espérons qu'il poursuivra encore longtemps une action si bien menée.

Je voudrais aussi rendre hommage à :

Monsieur Pierre Messmer Premier Ministre, qui en sa qualité de Chancelier de l'Institut à la suite de Pierre Landowski et d'Edouard Bonnefous a accueilli la Conférence et l'a reconnue comme apportant une contribution culturelle originale complémentairement à celle de l'Institut. Sa participation à chacune de nos manifestations a été très appréciée et au moment où il a décidé d'abandonner sa charge de Chancelier, je voudrais lui témoigner notre attachement et notre gratitude.

En 2001, à l'Institut, selon ce qui devient une habitude, nous assistâmes sous la coupole à la séance de rentrée des cinq académies avant de tenir une séance commune avec l'Académie des Beaux-Arts.

En 2002 Besançon nous reçut à l'occasion de la célébration de son 250^{ème} anniversaire et le professeur Michel Woronoff fut élu président de la Conférence.

Michel Woronoff est un universitaire qui, comme moi, a présidé son université. Cette expérience commune est certainement à l'origine de la bonne entente qui est intervenue entre lui le président et son vice président que je fus.

A l'Institut en 2003, nous fûmes conviés à assister à la rentrée solennelle de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, puis à visiter le château de Chantilly propriété de l'Institut.

En 2004 c'est Angers qui eut l'honneur de présenter ses tapisseries du Chant du Monde et de l'Apocalypse, ses monuments et le complexe abbatial de Fontevraud.

Le colloque associé permet aux représentants des académies lorraines et provençales mais aussi à des Parisiens, Hongrois, Polonais, Croates, et Albanais de communiquer sur les souvenirs qu'ont laissés les princes angevins, ceux-là mêmes qui, au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, ont régné sur leurs pays ou leurs provinces.^[7]

Je pris, à cette occasion, à mon tour la charge de président de la Conférence.

Enfin en 2005 nous nous sommes retrouvés à l'Institut pour participer au colloque organisé par la Conférence sur le thème des conditions dans lesquelles fut promulguée à appliquée en province la loi de séparation des Eglises et de l'État de 1905. La participation à ce colloque fut importante puisqu'elle réunit en deux jours quelques deux cents académiciens parisiens et provinciaux. Une dizaine de communications furent prononcées.^[8]

Perspectives :

Aujourd'hui la Conférence Nationale des Académies des Sciences Lettres et Arts existe et est reconnue.

Elle comprend une trentaine d'Académies réparties dans la plupart des régions françaises. Ces Académies se caractérisent par leur ancienneté et leur longévité, certaines sont plus que tricentenaires et ont fonctionné presque sans interruption. Elles sont constituées de membres élus en nombre limité le plus souvent à quarante, parfois soixante, titulaires de sièges dont les divers profils reflètent une grande pluridisciplinarité naturelle. Très anciennes, elles ont été régies diversement au cours des siècles ; aujourd'hui toutes sont sous le régime de la loi sur les associations de 1901. À côté des membres titulaires, ces associations comprennent des membres relevant de statuts divers, membres d'honneur, membres correspondants résidants au non, nationaux ou étrangers, membres associés etc. Tous contribuent à l'activité et au renom de leur Académie.

Au sein de ces Académies, de nombreuses recherches et des travaux menés individuellement ou collectivement ont enrichi des publications trop souvent confidentielles par manque de moyens mais que l'on retrouve dans nos bibliothèques ou archives. Ces études portent sur tous les sujets relevant de la culture ou de faits de société. La plupart de ces études présentent un intérêt local au provincial comme le remarquait Francisque Rouillier en 1857.

«grâce au zèle libre et désintéressé de ces modestes et laborieux académiciens bientôt il n'y aura plus en France, une commune, un château, une abbaye, une ruine qui n'ait son histoire ; grâce à eux, partout les traditions patriotiques, les souvenirs de l'esprit local sont pieusement recueillis ; grâce à eux enfin, s'amassent tous les jours les observations les plus précieuses pour toutes les sciences».

Il en était ainsi au XIX^{ème} siècle, et il convient de reconnaître que, dans les décennies qui suivirent, elles furent des centres essentiels, même exclusifs, de l'élaboration et de la diffusion des connaissances. Par exemple, les académies de Toulouse, de Montpellier et de Marseille firent construire des observatoires astronomiques, les académies d'Amiens de Bordeaux de Rouen et d'Angers fondèrent des jardins botaniques. La plupart à l'exemple des académies Delphinale, de Lyon ou de Bordeaux ouvrirent des bibliothèques à l'intention de leurs concitoyens.

On peut citer au crédit des académies :

La réalisation dans les grandes villes françaises, d'établissements littéraires, scientifiques et artistiques, des bibliothèques, des musées et des cabinets de médailles ,mais aussi des écoles gratuites de dessins et Beaux-Arts, des cours publics de sciences, des jardins botaniques, des observatoires etc.

Enfin, l'activité des académies est caractérisée par l'attribution de prix de toute nature décernés pour encourager le développement des idées et des oeuvres. Nombreux sont ceux qui reçurent une première consécration de leur talent ou de leurs travaux comme Carnot et Rousseau lauréats de Dijon où Bernardin de Saint-Pierre à Besançon ou encore Robespierre à Arras. Aujourd'hui encore certaines académies décernent des prix et d'autres entretiennent musées et cabinets de médaille ou bibliothèques.

Au XXI^{ème} siècle

Il faut reconnaître que les académies ne sont plus les lieux exclusifs de l'élaboration et la diffusion des connaissances, loin s'en faut.

Le développement des centres d'enseignement, dans le monde entier ; la multiplication des centres de recherche et des universités auxquels sont affectés des moyens humains et financiers considérables rend désuètes nos institutions académiques si d'aventure nous avions la prétention de nous comparer.

Il serait inconvenant de vouloir disputer une place aux organismes publics ou privés de recherche aux moyens énormes réunissant des compétences dans des domaines caractérisés et objectifs déterminés. Nous ne pouvons pas non plus prétendre à participer à la formation dévolue actuellement à l'enseignement supérieur.

Nos académies doivent, en outre, tenir compte de la multiplicité des sociétés ou associations savantes dont certaines s'octroient le titre d'académies.

Il faut reconnaître que la plupart de ces associations n'ont de savant que le nom puisqu'elle ne contribuent pas à l'élaboration des connaissances, elles se donnent tout au plus comme objectif d'animer culturellement le groupe de leurs adhérents voir localement ou au plus régionalement pour peu que plusieurs d'entre-elles se regroupent en fédérations.

Beaucoup de ces associations fonctionnent comme des structures relais en vue de la diffusion des connaissances. Le programme de leurs activités est essentiellement constitué par l'accueil de conférenciers ou personnalités consacrés à qui elles offrent un auditoire ou des spectateurs.

Nos académies n'ont pas pour objet d'agir de la sorte, mais bien d'être centres de ressources, dans lequel des esprits se rencontrent pour initier et effectuer des travaux dont les résultats sont mis en commun, discutés, critiqués, amendés, complétés, et destinés à être rendus publics.

Ainsi les académies, se démarquent-elles de beaucoup d'associations, sociétés savantes en agissant ainsi; elles poursuivent la mission qui leur est dévolue, qui est de rassembler ceux qui dans une circonscription géographique donnée peuvent par leurs connaissances et leurs compétences apporter un concours à l'élaboration des savoirs et des idées et à leur diffusion.

Les centres de recherche et les universités sont structurés en laboratoires, équipes, écoles, réunissant des spécialités aux compétences analogues ou complémentaires, mais dont l'objet est toujours ciblé sur une discipline donnée avec des objectifs de plus en plus étroits. Il en va tout autrement dans nos académies où loin de privilégier une discipline culturelle ou scientifique, le recrutement tient compte de la volonté de garantir la plus large pluridisciplinarité possible.

Nulle part, mieux qu'à l'académie, les scientifiques côtoient des littéraires, des linguistes, des artistes, des membres de la société civile.

C'est cette pluridisciplinarité et ce mélange d'esprits divers, de compétences, de savoirs acquis ou vécus, d'expériences et d'habitudes qui constitue le charme et la richesse de ce groupement unique.

On n'adhère à l'académie que reconnu dans le cadre de ses travaux, de son expérience professionnelle, de sa place dans la société, en fonction de l'enrichissement collectif qu'on peut apporter.

Les académiciens les plus actifs sont souvent les jeunes retraités chargés des connaissances et compétences acquises au cours de leur vie. L'ouverture d'esprit lié aux relations nouvelles avec des confrères ayant reçu une formation différente, issus d'un autre vécu et pratiquant d'autres modes de vie, aboutit à des remises en question, sources de nouvelles découvertes. L'espérance de vie actuelle permet d'investir dans cette dynamique pour plusieurs décennies

Ainsi donc les académies, par leurs richesses et leurs spécificités justifient encore leur existence.

Rôle actuel des académies

Nous pouvons proclamer que : élaborer et diffuser les connaissances, animer et favoriser des liens confraternels, proposer et participer à la vie en collectivité sont les missions que les académies remplissent naturellement localement ou régionalement, conformément à leur destination.

Rôle spécifique de la Conférence

Les actions des académies n'ont que des effets limités dans l'espace du fait de leur isolement et même dans le temps du fait de la faiblesse de leurs moyens.

C'est alors que la Conférence Nationale des Académies des Sciences Lettres et Arts peut et doit étendre les actions menées localement et en initier d'autres à vocation générale et même universelle. La mission dévolue aujourd'hui à la Conférence peut se concrétiser en deux éléments fondamentaux que sont la communication et la représentation.

La communication

L'union entre les académies peut, en premier lieu, permettre aux institutions et aux individus de communiquer. Les rencontres sont sources d'enrichissements par les connaissances qu'elles apportent, elles favorisent l'émergence de possibilité de travaux en commun.

La Conférence s'est dotée de moyens de communications qui sont :

Le site Internet : Interacademies.com. Sur lequel figurent des éléments relatifs à l'objet de la Conférence, son historique, son fonctionnement, ses activités récentes et surtout les liens avec les sites relevant de l'Institut et ses cinq académies et des académies membres à la Conférence.

Ce site favorise les liens à l'intérieur de la Conférence, il est aussi essentiel pour son image dans le grand public c'est pourquoi il convient de veiller à sa mise à jour très régulière.

La lettre des académies : à raison de quatre parutions annuelles la lettre des académies éditée par le bureau de la Conférence, est l'organe d'information interne, adressé à toutes les académies, il est destiné à chacun des membres, ce qui est le cas dans toutes les académies qui acceptent de le photocopier et de le distribuer

Akademos: est la revue de prestige de la Conférence. tirée à quelque 1 500 ou 2 000 exemplaires elle est très largement diffusée dans les académies, les bibliothèques et les organismes culturels au décisionnels. Editée deux fois l'an, l'un de ses numéros est consacré à la relation du colloque annuel, dans l'autre sont publiées une dizaine de conférences présentées par les académies comme reflétant leurs activités.

En outre, la Conférence favorise les rencontres régionales, interrégionales, nationales, en portant à la connaissance de chacun les manifestations organisées à Paris par l'Institut ou en province sur des thèmes donnés à l'occasion d'anniversaires, de rentrées ou de commémorations diverses. Invité à bon nombre de ces manifestations le bureau de la Conférence témoigne, par sa présence des liens confraternels.

La représentation

En France

L'autre mission dévolue à la Conférence est de représenter le mouvement académique des provinces françaises. Pour cela, elle doit veiller à assurer sa crédibilité, par exemple, en engageant des travaux collectifs et en organisant des manifestations nationales de qualité. Depuis plusieurs années les assemblées générales tant à l'Institut qu'en province sont l'occasion de tenue de colloques ou des académiciens de tous horizons apportent le concours de leur science et de leurs compétences.^[9]

En septembre prochain le colloque à deux volets célèbrera la médecine et trois grands Montpelliérains, Chaptal, Cambon et Cambacérés .

Et pour 2007, nous élaborons le projet de nous réunir à l'Institut pour débattre du rôle joué par nos académies et par certains de leurs membres dans la prise de conscience de l'identité nationale.

La Conférence Nationale des Académies des Sciences Lettres et Arts apporte des contributions originales à la connaissance ; elle est, en outre, l'organe par excellence pour assurer le relais indispensable entre Paris et la province.

Les responsables de l'Institut de France l'ont bien compris, en accordant leur parrainage à l'association.

A l'international

Il faut aussi nous orienter vers l'international chaque fois que des objectifs communs ou des opportunités de relations particulières peuvent conduire à des rapprochements

Les académies n'ont pas pour objet unique la défense de la langue, et nous n'en sommes plus au temps où tous les érudits européens parlaient la langue de Molière. Ce qui implique que nous devons nous rapprocher de nos confrères étrangers par une pratique au moins partielle de leur langue. C'est paradoxalement en parlant la langue de nos interlocuteurs que nous défendrons le mieux la langue et la culture françaises.

Nous ne pouvons plus compter comme au siècle des lumières^[10] sur le concours de nos compatriotes membres des académies étrangères pour assurer le relais, mais nous disposons d'outils de communication dont le développement prévisible réserve beaucoup de potentialités.

Aujourd'hui, le développement des moyens de communication permet la constitution d'un réseau académique en Europe, mais aussi dans le monde entier, et tout particulièrement entre tous ceux, les francophones, qui pratiquent notre beau langage

Ce réseau, cette toile comme disent les internautes, devrait rapprocher les hommes et ainsi être propice à l'instauration de la concorde et de la paix

Notre Conférence Nationale peut et doit contribuer à l'instauration d'une communauté confraternelle au-delà des frontières

C'est un grand dessein, que nous devons maintenant entreprendre.



Notes

- [1] Les dates de création des académies par lettres patentes royales figurent dans La France Littéraire 1769-1784
- [2] Nous pouvons citer Voltaire qui appartient à plusieurs académies, Fréron, son ennemi intime qui fit de même, Montesquieu qui de Bordeaux échangea avec beaucoup d'académiciens dont certains de Stanislas et d'Angers etc...
- [3] Francisque Bouillier fit paraître un ouvrage intitulé : L'Institut et les Académies de province à la librairie Hachette en 1879

- [4] L'Académie de Stanislas y était représentée par son Président Guy Vaucel, et de son Secrétaire Perpétuel Jacques Tommy-Martin
- [5] Nous pouvons citer par exemple au titre de la province :
- les progrès techniques dans les travaux en souterrain par René Waldmann (Lyon),
 - la plus ancienne et la plus stable des frontières françaises, celle des Pyrénées ; la détermination de son tracé et de ses particularités dérogoatoires par J..Sermet(Toulouse),
 - l'assainissement des Landes de Gascogne par G. Lasserre (Bordeaux),
 - l'homme de Tautavel par Henry de Lunley Woodyear (Marseille),
 - le rayonnement cosmique : les trois degrés absolus par Henri Andria (Montpellier).
- [6] Le numéro 15 d' Akadémos reproduit les communications prononcées par : Alain Larcant, Michel Parisse, François Roch, René Taveneaux, et Bernard Guerrier de Dumast.
- [7] Les annales de ce colloque ont été éditées par l'Académie d'Angers sous la forme d'un numéro spécial d'Akadémos.
- [8] L'ensemble des contributions présentées oralement ou communiquées par écrit est rassemblé dans l'ouvrage édité avec le concours de l'Institut et intitulé : La Séparation en Province. Il constitue un numéro spécial d'Akadémos.
- [9] pour n'en citer que quelques uns rappelons en 1996 le colloque sur La Lorraine, celui en Anjou de 2004, ceux organisés à l'Institut sur la place de l'Homme, sur la francophonie, sur la loi de séparation des Eglises et de l'État.
- [10] Ainsi que le rapportait M^{me} Simone Mazauric lors de la célébration de 250^{ème} anniversaire de l'Académie de Stanislas ; au siècle des lumières, l'Académie de Stanislas avait créé un réseau de relations avec
- l'Académie de Berlin par l'intermédiaire de son secrétaire perpétuel de Maupertuis,
 - l'Académie de Rome par le chevalier de Solignac ou par le père de Menoux,
 - l'Académie de Bâle par Bernouilli,
 - la Société botanique d'Angleterre par Bagard,
 - la Royale Society de Londres par le chevalier de Solignac et de Tressan.